

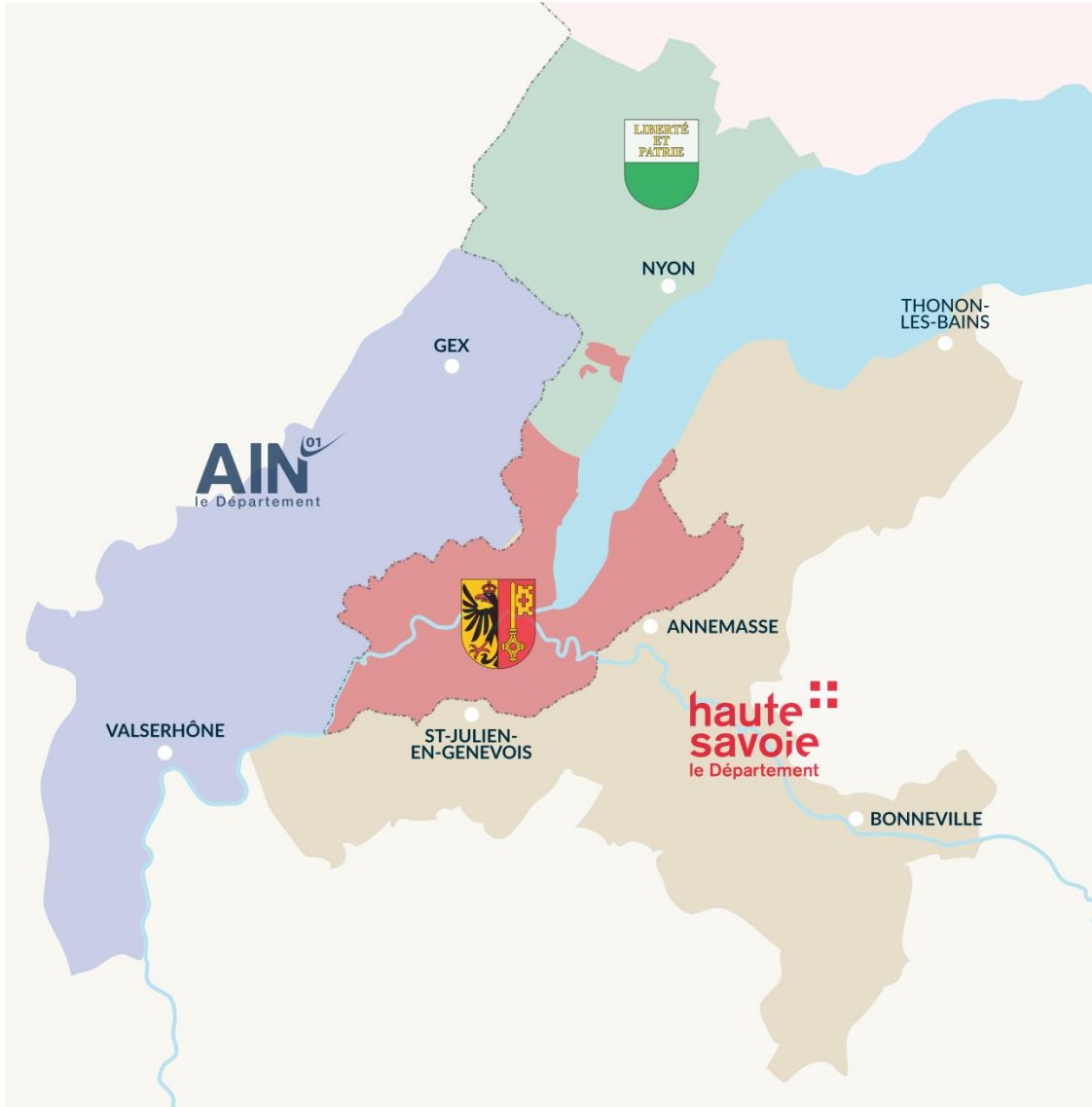
La mobilité genevoise à l'horizon 2050: états des lieux, contexte national, stratégie cantonale et projets structurants

Assemblée générale de la CITRAP

Lundi 23 mars 2026

David Favre, Directeur général OCT

Contexte géographique

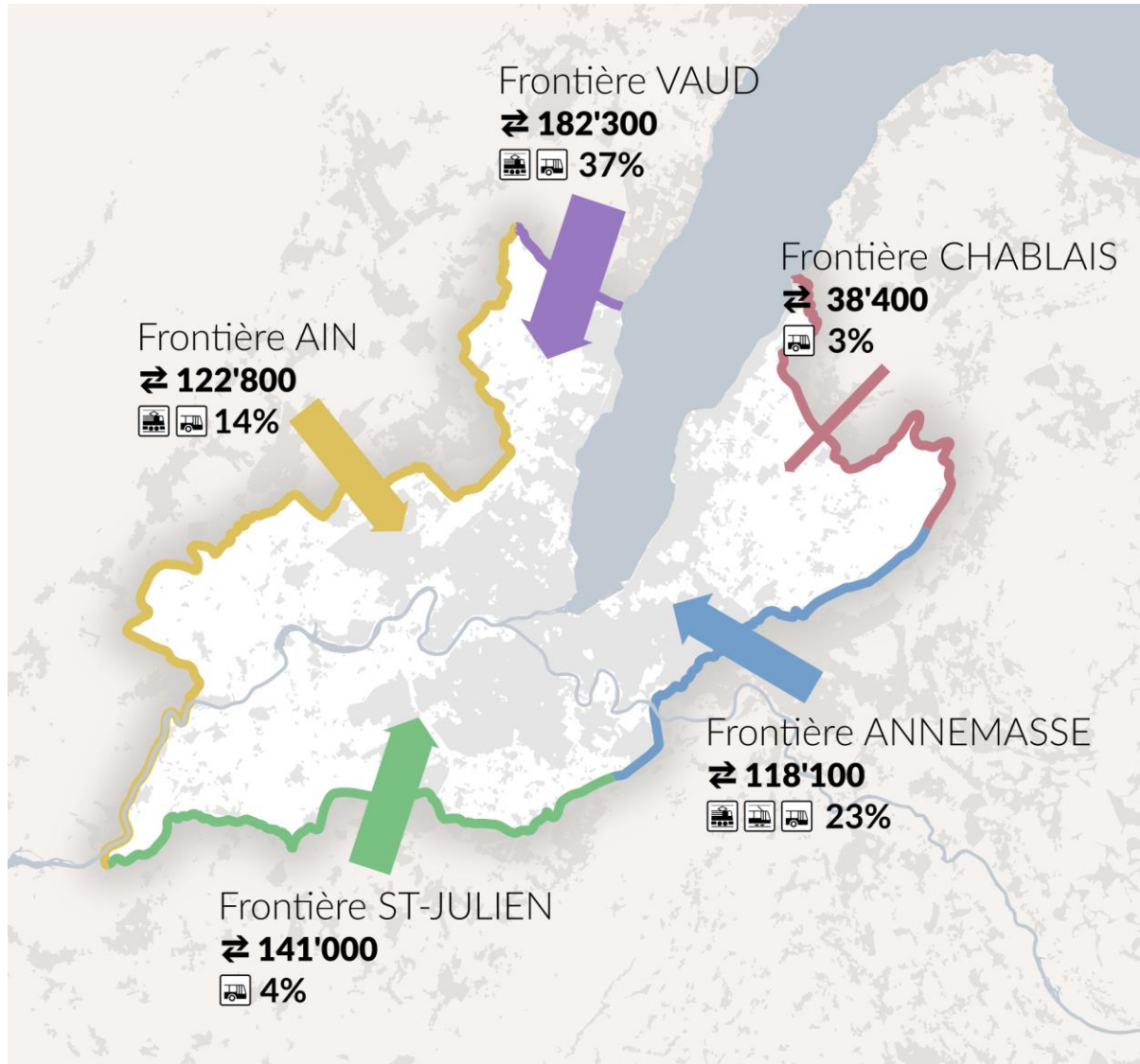


- 110 km de frontières, dont 5 avec la Suisse
- Genève comme cœur de l'agglomération transfrontalière
- Une agglomération multipolaires avec d'importants centres urbains secondaires: Nyon, Ferney-Voltaire, Annemasse, Saint-Julien-en-Genevois

Contexte démographique et économique

- **1 million d'habitants dans le Grand Genève en 2024**
 - +36% en 20 ans
 - 535'000 habitants à Genève, en 2025
- **427'000 emplois en 2023**
 - +50% en 20 ans
 - dont 115'000 pendulaires transfrontaliers en 2024
- **Seuls 25% des nouveaux logements sont construits à Genève**
 - 3'500 à 4'000 logements par an entre 2021-2023
 - 2'500 logements en 2024

Déplacements aux frontières du canton



- La population et les emplois dans la région génèrent quotidiennement près de 2,5 millions de déplacements en 2024.
- Plus de 640'000 traversées des frontières cantonales chaque jour en 2024 (+30% en 20 ans) :
 - 418'000 véhicules traversant aux frontières (2 sens), dont 313'000 véhicules aux frontières avec la France
 - 20% de ces déplacements s'effectuent en transports collectifs

Source: comptages OCT 2024

Congestion du trafic



5h30 de congestion par jour en 2024

1^{ère} ville de Suisse

Impact économique pour le canton de Genève :

- **En 2022, l'impact économique s'élevait à 191 millions de francs répartis comme suit :**
 - 165 millions pour les voitures
 - 22 millions pour les véhicules utilitaires légers
 - 4 millions pour les poids lourds

Sources:

OCT

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Principales actions pour réduire les flux frontaliers en transport individuel motorisé

- **Nouvelles infrastructures pour le report modal**
 - Léman Express, 3 lignes de trams transfrontalières, 19 lignes de bus transfrontalières, voies vertes cyclables
- **Vision stratégique à moyen et long terme**
 - Renfort du Léman Express, nouvelle liaison Jura – Léman – Salève
- **Actions au niveau des « petites douanes »**
 - Développement lignes TC, P+R, axes vélos, covoiturage, régulation et plans de mobilité d'entreprises inscrites dans les feuilles de route opérationnelles 2025-2029

Stratégie: Développement des transports publics

- Création de nouvelles lignes de tram :
 - Tram des Nations reliant Genève à Ferney-Voltaire
 - Tram reliant Genève à Saint-Julien-en-Genevois
 - Tram tangential: nouvelle liaison directe de périphéries à périphéries
- Développement de bus à haut niveau de services (BHNS)
- Développement de liaisons transfrontalières en car express
- Développement de l'offre lacustre
- Développement de l'offre de loisirs
- Développement du transport à la demande dans les zones périphériques

Stratégie: Développement du rail

- Vision stratégique Rail 25-50
- Le Léman Express: premier réseau RER transfrontalier en Europe
 - Mise en service de la liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse en décembre 2019.
 - Le Léman Express relie 45 gares sur 230 km de lignes.
 - La fréquentation journalière atteint désormais plus de 80'000 passagers.
 - Après seulement cinq années d'exploitation, le corridor central du réseau Gare Cornavin/Annemasse, où circulent 6 trains par heure et par sens, présente déjà une atteinte de la limite de sa capacité aux périodes de pointe.
 - Le réseau continue d'être amélioré pour le rendre encore plus attractif (nouvelle ligne entre Annemasse et Vernier / Aéroport, extension des horaires, améliorations des fréquences, nouveaux matériels roulant, extension souterraine de la gare Cornavin en 2038, etc.).

Stratégie: Développement du rail

- Une nouvelle liaison Jura – Léman – Salève (LJLS - horizon 2040-45) :
 - Un train léger souterrain autonome du réseau CFF
 - Un système de transport à grande capacité et à haute fréquence dans les zones d'habitations et d'emplois
 - Une offre transfrontalière supplémentaire entre le pied Jura et le pied du Salève
- Une nouvelle liaison Genève-Lausanne (amélioration par étapes)
- Un renforcement (offre et infrastructure) de la ligne Genève-Lyon : accès aux grandes lignes

Stratégie: Développement des infrastructures pour la multimodalité et les mobilités actives

- Création de 2'500 places P+R supplémentaires prévues d'ici 2030 sur le canton
- Construction de P+R / parkings de co-voiturage en France voisine
- Création de 80 km d'aménagements piétons et cycles d'ici à 2028
- Réalisation des magistrales piétonnes sécurisées et continues
- Développement des axes forts vélos (100 km prévus à l'horizon 2035)

Stratégie: Développement des axes routiers structurants

- Renforcement ceinture urbaine
- Barreau Montfleury – Demi-jonction Vernier Sud
- Boulevard des Abarois
- Plateforme de Bardonnex et autoroute de contournement Ouest.

Transports '45 : le Conseil fédéral définit les prochaines étapes d'aménagement des infrastructures

- Les projets d'aménagement des infrastructures de transports se heurtent à plusieurs obstacles :
 - Secteur ferroviaire: des coûts supplémentaires qui s'élèvent à 14 milliard pour le financement de l'ensemble des projets
 - Secteur routier: rejet par le peuple de la dernière étape d'aménagement le 24 novembre 2024
- Le DETEC a commandé une étude à l'EPFZ pour définir l'ordre des priorités des aménagements routiers et ferroviaire :
 - Les résultats du rapport "Weidmann" ont été remis au Conseil fédéral le 8 octobre 2025.
 - Le Conseil fédéral a publié ses « Eckwerte » le 28 janvier 2026.

Stratégie: Accompagnement des changements de comportements

- Améliorer durablement la fluidité du trafic à Genève en agissant sur les leviers structurels :
 - Déplacements domicile-travail des collaborateurs
 - Activités professionnelles
- Mesures déployées :
 - Optimisation de la coordination et du pilotage des chantiers
 - Test de priorisation du transport professionnel dans le trafic (vignette TPro)
 - Gestion et optimisation du stationnement en entreprise
 - Promotion des plans de mobilité
 - Encouragement au covoiturage

Liaison ferroviaire Jura - Léman - Salève

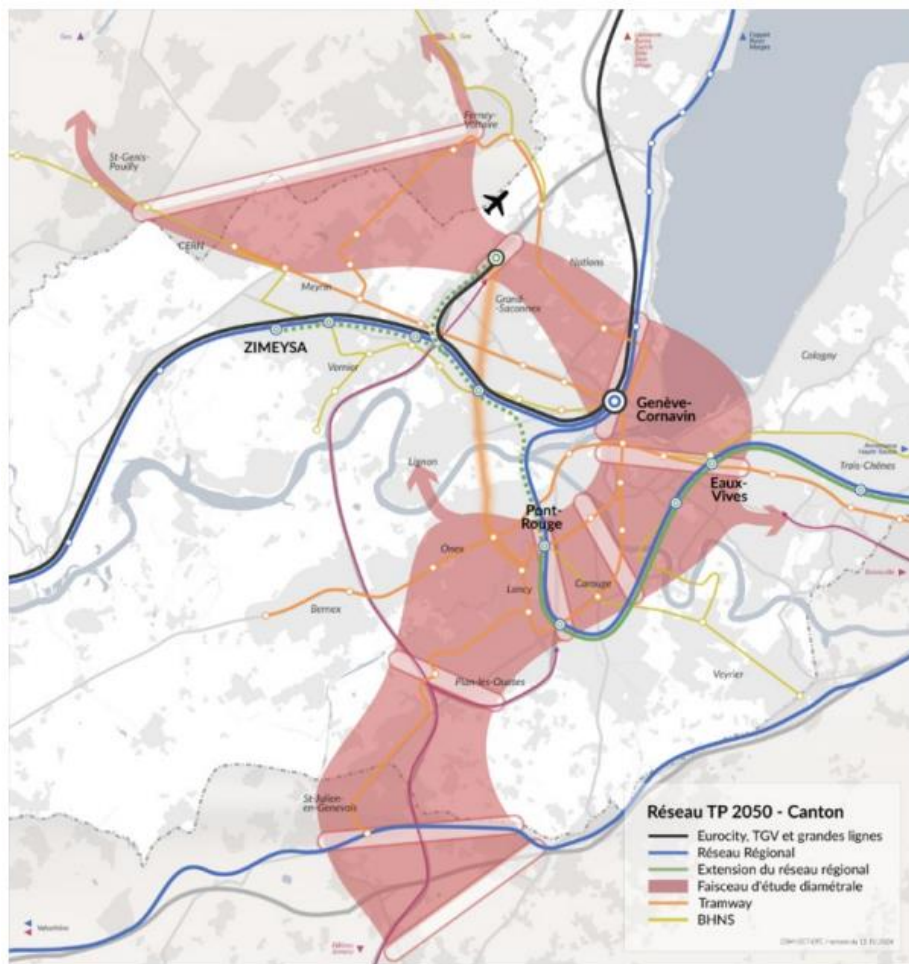
- Tracé et potentiel d'impact :
 - Une liaison entre les 2 rives via le cœur de l'agglomération
 - 2 accroches sur France (pied du Jura et pied du Salève)
 - 50% de la population et 70% des emplois du canton desservis par une gare à moins de 750 m combiné avec le LEX
 - Potentiel de fréquentation: environ 200'000 voyageurs/jour pouvant évoluer à 400'000 voyageurs/jours
- Système de transports :
 - Train léger souterrain automatique
- Horizon temporel :
 - Votation populaire en 2027
 - Objectif d'une mise en service à l'horizon 2040 d'une première phase et 2045 pour l'ensemble du projet

Un projet nécessaire pour l'attractivité de Genève

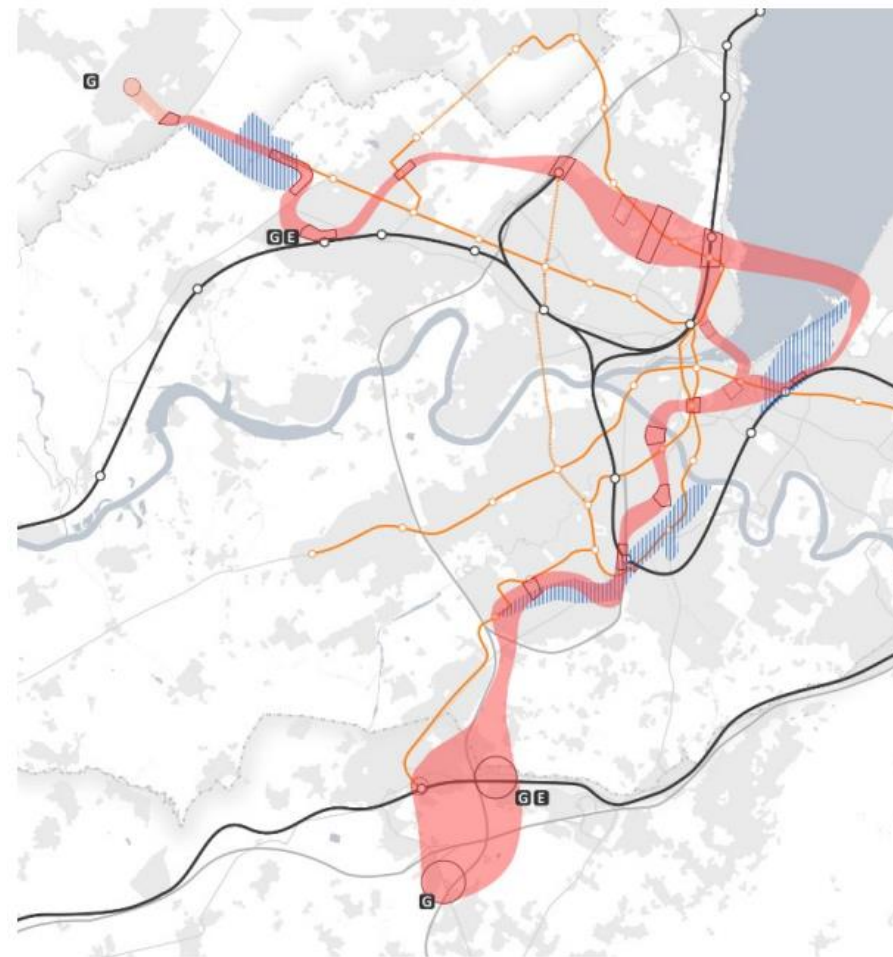
- Situation transfrontalière :
 - Au nord du canton, 123'000 personnes franchissent quotidiennement la frontière.
 - 14% d'entre elles le font en transports en commun
 - Du côté de Saint-Julien, 141'000 personnes franchissent quotidiennement la frontière.
 - 4% d'entre elles choisissent d'emprunter le bus
- ➔ Offrir aux habitants de ces zones une alternative aux transports individuels, au bénéfice de l'économie genevoise.
- Bénéfices internes :
 - A l'intérieur du canton, cette nouvelle liaison permettra de combler certains trous dans le maillage territorial.
 - Par exemple, Meyrin est une ville majeure de Suisse romande qui ne dispose pas de gare en son centre.
 - Le PAV ne prévoit pas de gare en son cœur, mais uniquement en extrémité.

Liaison Jura Léman Salève: un nouvel axe ferroviaire souterrain d'agglomération

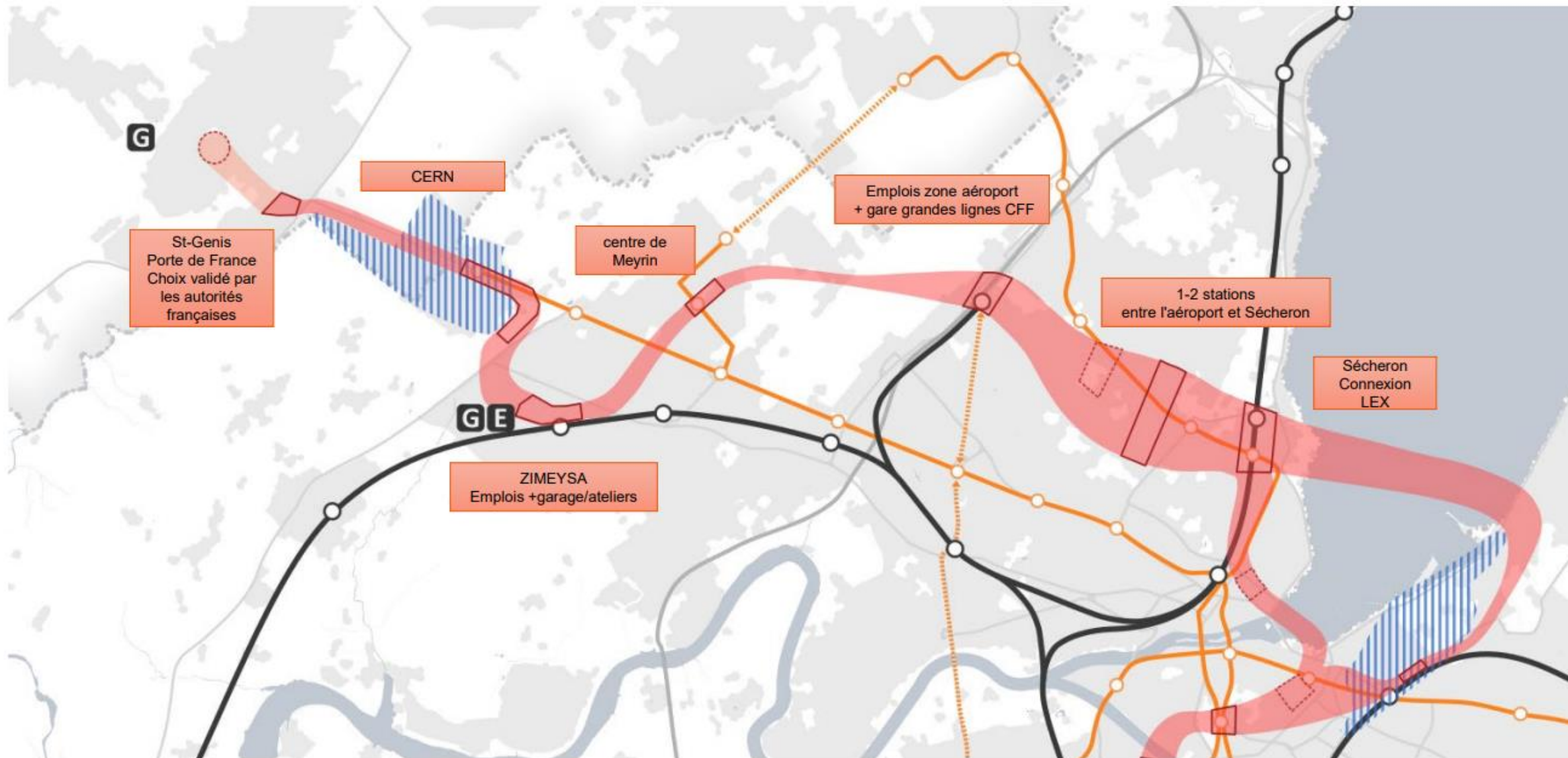
Périmètre d'étude initial



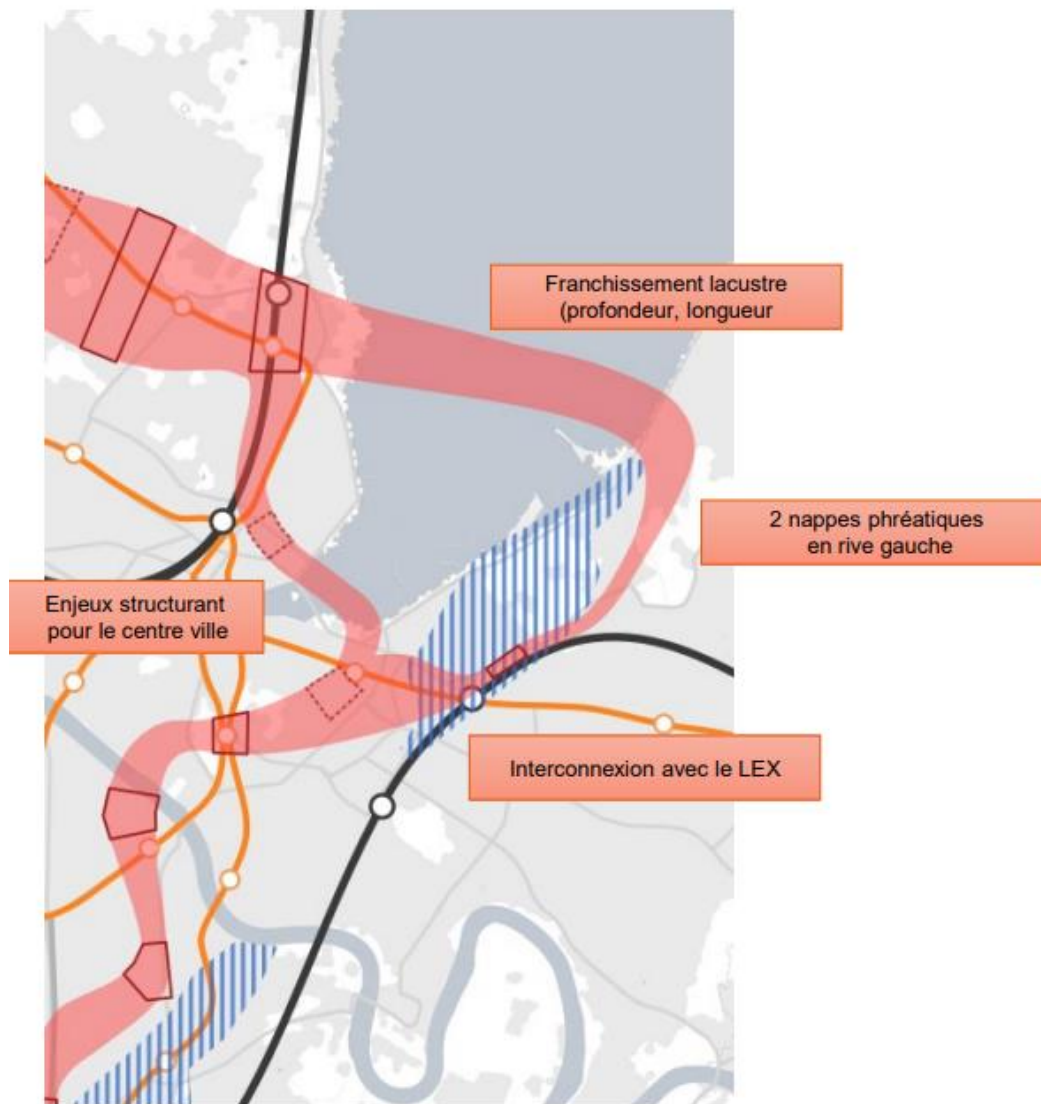
Périmètre affiné pour les prochaines études



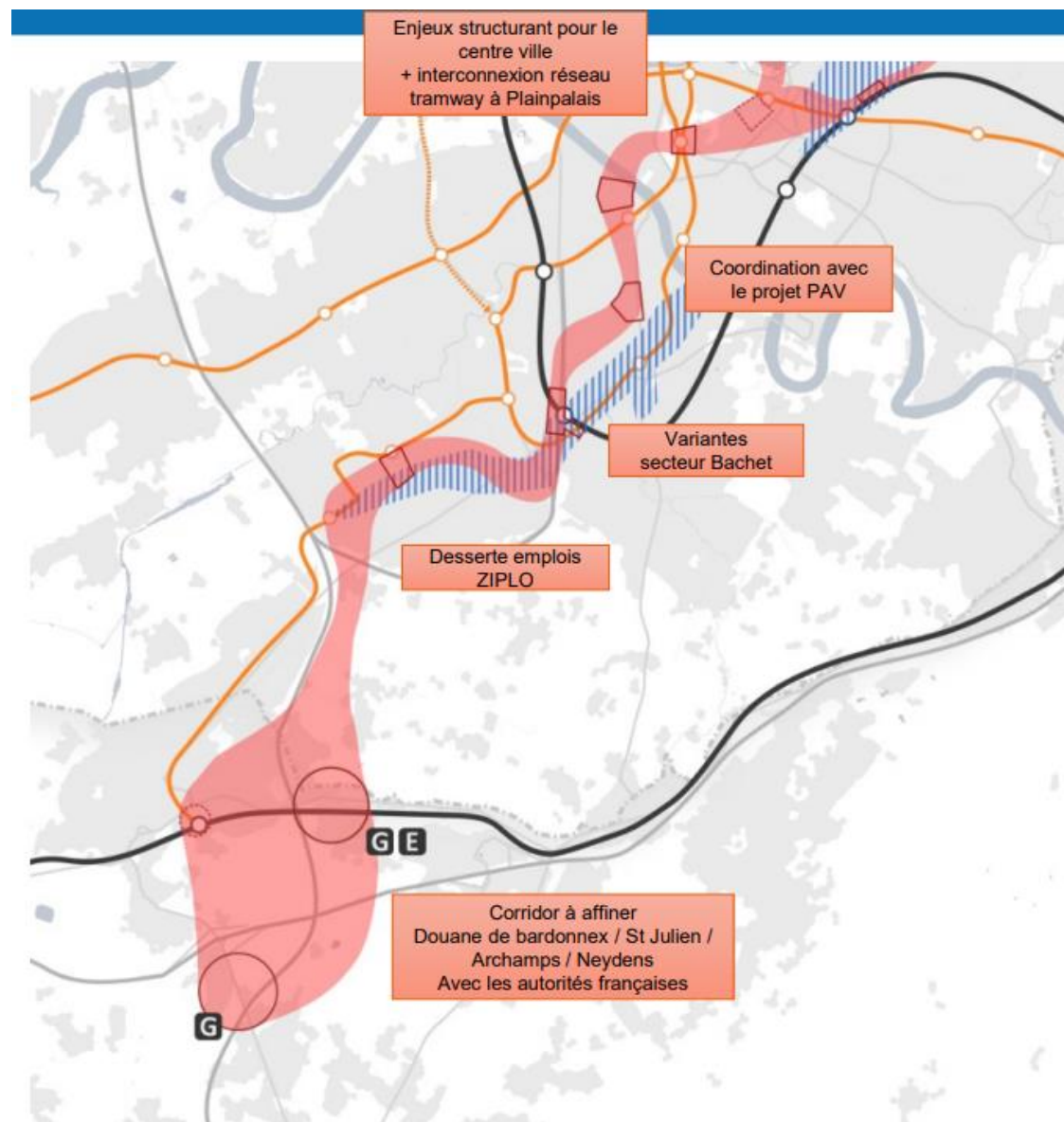
Périmètre d'étude rive droite



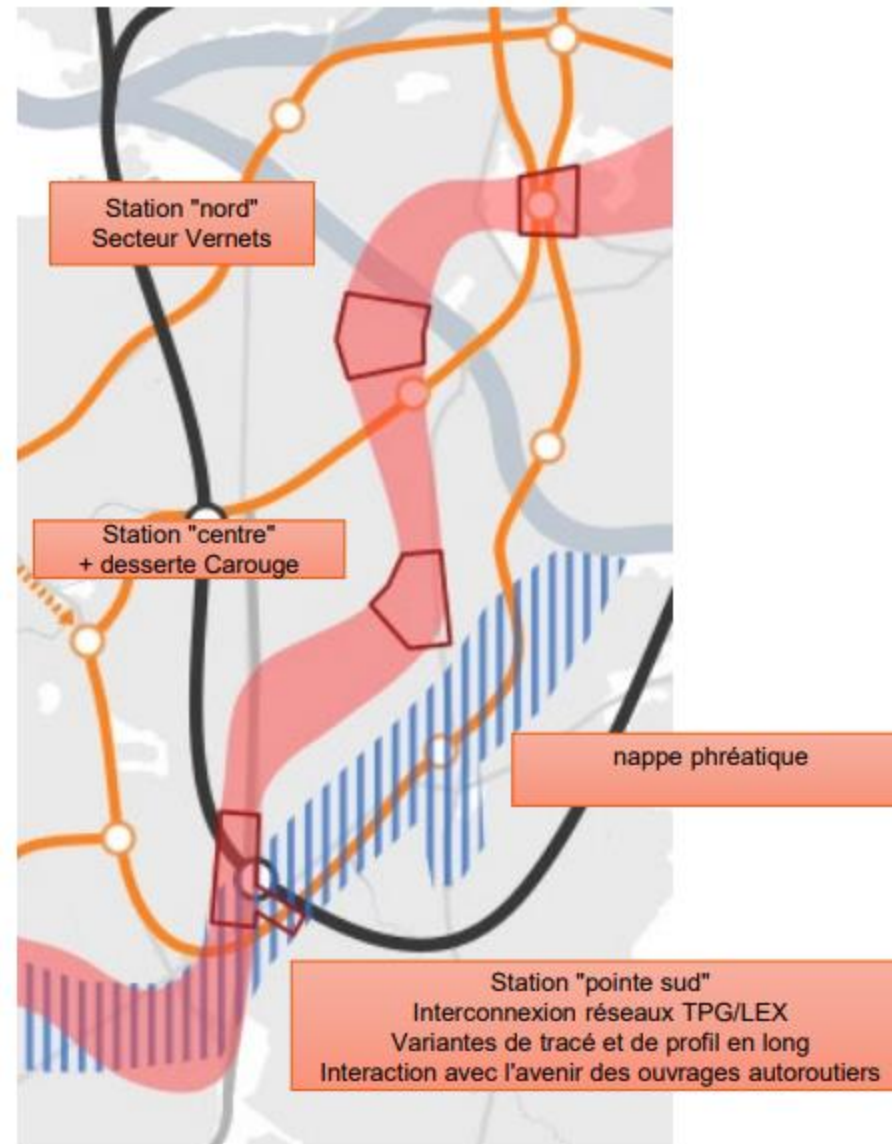
Périmètre d'étude centre de Genève



Périmètre d'étude rive gauche



Périmètre d'étude PAV / CAROUGE



Loi 13 725 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 39 500 000 francs visant à accélérer la réalisation de projets transfrontaliers structurants pour Genève en matière de mobilité, d'environnement et de santé

du 12 février 2026

Projets concernés par la loi 13 725



**Cofinancement
d'infrastructures de
mobilité : *Parking-Relais
(P+R), aménagements pour
Bus à haut niveau de
service (BHNS) / Tramway***
dans l'Ain (Pays de Gex) et en
Haute-Savoie

**Coût total des projets de
182,7 MF**

**→ La majeure partie du
financement sera
portée par la France**

**Financement genevois
total de 39,5 MF**

Projets concernés par la loi 13 725

Dans l'Ain (aux frontières de Meyrin et du Grand-Saconnex)

➤ **A la sortie de Meyrin:**

- **réaménagement du carrefour Porte-de-France pour le bus à haut niveau de service (BHNS) entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly**
(volet aménagements voies bus, modes doux)
- **Pôle d'échange multimodal (vélo/bus/voitures/motos/covoiturage) sur Saint-Genis-Pouilly**
- **Parking-relais (P+R) de 700 places sur Saint-Genis-Pouilly**

➤ **A la sortie du Grand-Saconnex:**

- **prolongement de la future ligne de tramway n°13 vers Ferney-Voltaire**
- **parking-relais (P+R) du Bisou de 500 places au droit du terminus tramway**

➔ Réduction du trafic d'au moins -8'000 véhicules / jour aux douanes du Nord-Ouest du canton

➔ Hausse de la part modale des transports publics et des modes doux

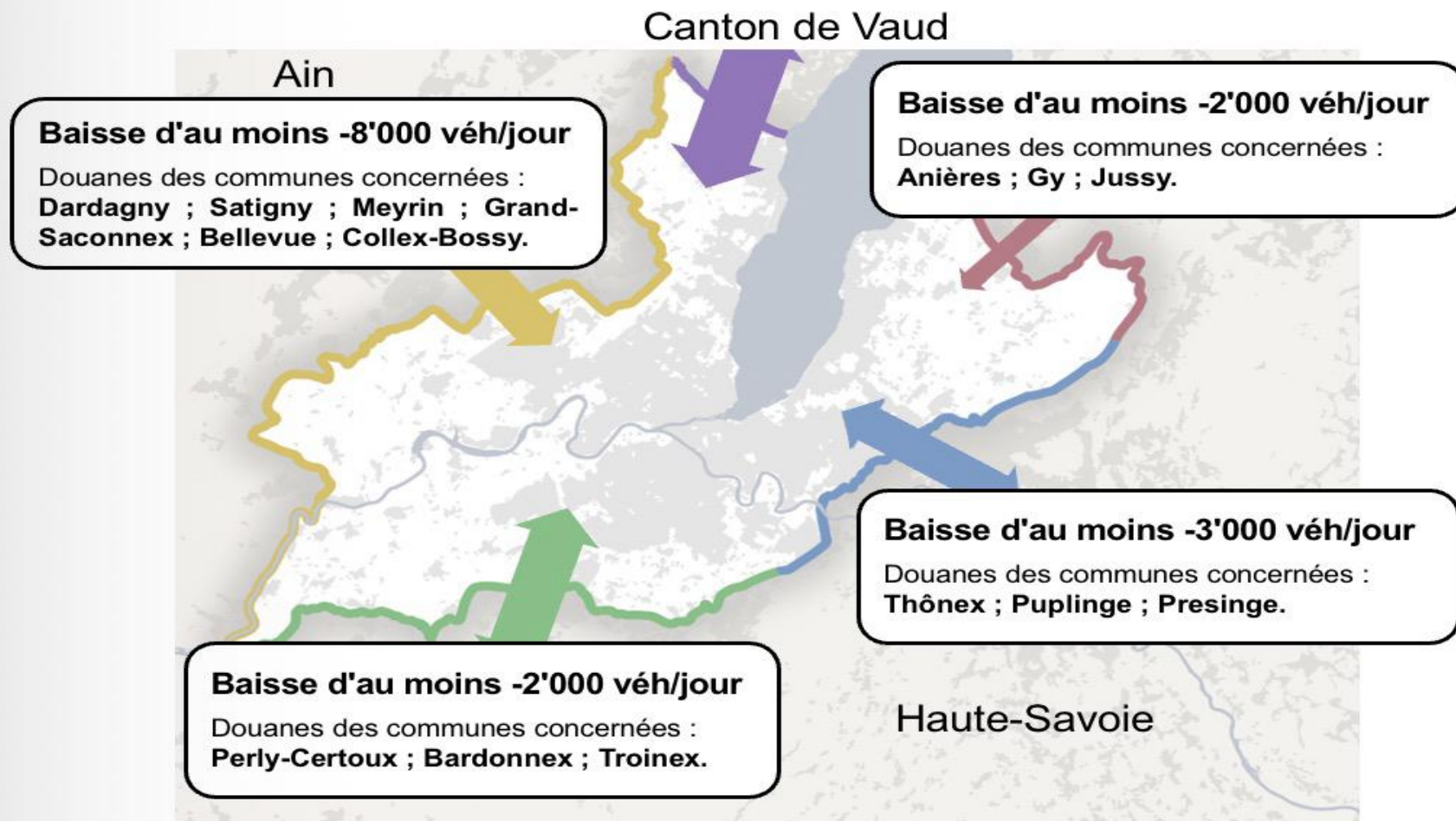
Projets concernés par la loi 13 725

En Haute-Savoie (aux frontières de Genève Sud et du Chablais, allant de Perly-Certoux jusqu'à Anières)

- **Après Anières, priorisation du bus à haut niveau de service (BHNS) aux carrefours sur la route départementale Genève–Thonon**
- **A la sortie de Jussy, extension du Parking-relais (P+R) existant de 140 places** situé à la gare de Machilly en connexion directe avec le Léman Express
- **Après Thônex:**
 - **Aménagements de voies réservées pour le bus à haut niveau de service (BHNS)** entre Annemasse et Bonne
 - **Parking-relais (P+R) et aire de covoiturage de 400 places** à Nangy/Findrol connecté à la jonction autoroutière de l'A40 de/vers Chamonix
- **A la sortie de Perly, aménagement du Boulevard urbain** entre Neydens et Saint-Julien-en-Genevois (priorités pour les bus et modes doux, connexion tram à Saint-Julien Gare et au P+R à Vitam Parc)
- **Extension du parking-relais (P+R) existant de 400 places à Annecy Nord (Fillière)** en lien avec une amélioration de l'offre des cars express Annecy–Genève

- ➔ Réduction du trafic d'au moins -7'000 véhicules / jour aux douanes de l'Est et du Sud du canton
- ➔ Captage des automobilistes en amont et report modal sur les lignes de transports publics

Estimation des effets de la concrétisation de la loi 13 725 sur la mobilité



→ Baisse d'au moins 15'000 véhicules / jour traversant la frontière avec la France

Gains attendus pour la population et l'économie

La loi 13 725 porte sur des **investissements ciblés, prêts à être réalisés, présentant des solutions concrètes pour la population et le tissu économique genevois**

- **Les gains économiques liés à la réalisation de ces infrastructures sont estimés à au moins 7 millions de francs par année pour le Canton de Genève**
- **Baisse du trafic frontalier avec des conséquences positives pour le canton :**
 - ✓ **amélioration de la fluidité du trafic** pour les professionnels de transport, les artisans et les entreprises;
 - ✓ **diminution des nuisances sonores** pour les habitants du canton;
 - ✓ **gain sur la santé** grâce à l'amélioration de la qualité de l'air.
- **Préservation des sols** : aménagements prévus essentiellement sur les voiries existantes

➔ Cette loi sera soumise en votation populaire le 27 septembre 2026.

Merci de votre attention